



Information sur présentations externes, conférenciers et invités dans les écoles

Information sur l'activité	
Nom de l'école	École catholique de La Vérendrye
Date	2026-10-20
Nom du conférencier invité ou organisation	Mushkiki
Titre de l'activité	Bannique et feu
Lieu	À l'extérieur, sous le pavillon et dans la classe distincte. (11h27-12h27)
Nom des présentateurs	Brandon Rob (animateur)
Thème ou objectif de l'activité et public cible	
Découverte des traditions culturelles autochtones par la préparation de la bannique; participants : membres du Club de bien-être en partenariat avec Mushkiki.	
Lien avec le curriculum et/ou le but de l'activité	
Permettre aux élèves de découvrir et d'apprécier les traditions culturelles autochtones par une expérience pratique favorisant le bien-être, l'apprentissage et le partage communautaire.	
Documents à distribuer, cadeaux ou publications qui seront fournis	
Chaque participant préparera et dégustera sa propre portion de bannique afin de vivre une expérience pratique liée aux traditions culturelles autochtones.	

Date maximale d'affichage

(au plus tard 14 jours avant l'évènement)

2025-11-03

La loi sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves oblige les conseils solaires à rendre publique leur politique concernant les conférenciers tiers dans les écoles.

Les écoles doivent fournir des renseignements précis aux parents et aux tuteurs chaque fois que des conférenciers ou des groupes externes sont invités à parler aux élèves de la maternelle à la 12^e année lors d'événements organisés à l'école, au moins 14 jours civils avant la date à laquelle les présentations auront lieu.